



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Réf. : CR2017-07
Date : 19/09/2017

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 12

Date de convocation du conseil municipal : 7 septembre 2017

Présents : Denis MAIRE, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Pascal PLANTARD, Aurélie CATTEAU, Emilie CLERC-ROGUET, Sylvain COLLIAT, Guilhem BEDOIAN, Georges DELEAVAL Marie-Dominique RYCKEBOER, Véronique HUARD, Pascale GUIGONNAT.

Absents excusés : Alexandre GROBEL

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Raphaël SPINELLI

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 JUILLET 2017

Approuvé à l'unanimité

3. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

4. DÉLIBÉRATIONS

4.1 Délibération portant sur la modification du règlement du restaurant scolaire

Suite au travail de la commission, il a été constaté que les prix appliqués à la première tranche n'était pas adaptés car trop élevés (4.50 euros pour la première tranche contre 5.10 euros pour la 4^{ème} tranche. Il a été décidé de baisser les tarifs de la première tranche et par conséquent de remanier la grille indiciaire.

Les nouveaux tarifs proposés pour l'année scolaire 2017-2018 sont les suivants :

1^{ère} tranche : 3.20 euros

2^{ème} tranche : 3.90 euros

3^{ème} tranche : 4.60 euros

4^{ème} tranche : 5.30 euros

Il est demandé au conseil municipal :

-de valider les tarifs proposés ci-dessus,

-de dire que le règlement sera ainsi modifié à partir de la rentrée scolaire de septembre 2017.

Arrivée de Madame Véronique HUARD

4.2 Désignation d'un représentant et d'un suppléant à la commission locale d'évaluation de charges transférées (CLECT)

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Réf. : CR2017-07
Date : 19/09/2017

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et l'intercommunalité.

Considérant que la CLECT doit être réunie prochainement au vue des processus de l'évaluation des charges transférées à l'occasion du transfert des compétences ZAE et Voirie,

Considérant qu'il appartenait à chaque conseil municipal de désigner son représentant au sein de la CLETC.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Guilhem BEDOIAN représentant titulaire et Monsieur Sylvain COLLIAT, représentant suppléant.

Après avoir délibéré,
Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner :
-Monsieur Guilhem BEDOIAN représentant titulaire,
-Monsieur Sylvain COLLIAT, représentant suppléant

5. URBANISME

5.1. Permis de construire

PC 074 145 17 H0003 déposé par Monsieur BORDON Cédric – pour la construction d'une maison individuelle route de Paconinges.

5.2. Déclaration préalable

DP 074 145 17 H 0019 déposée par Madame VILCOT Adeline pour la pose d'un abri de jardin au 7, allée des Hutins.

DP 074 145 17 H0020 déposée par Madame VILCOT Adeline pour l'installation d'une claire voie en lamelles sur clôture existante.

6. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- Travaux Pont de la Croze

Les travaux des culées du pont ont été effectués par une entreprise locale. Aucune information n'a été faite par cette dernière lors du déroulement des travaux.

Monsieur le Maire propose de se rendre sur place avec le SIFOR pour faire un constat et demander éventuellement à l'entreprise de faire une réception de travaux.

- Projet de la Savoie

Les offres finales doivent être déposée en mairie le 15 septembre dernier délai. Camille COUVREUR est chargée d'effectuer l'analyse des offres qui sera transmise au groupe de travail dont la date de réunion est fixée au 28 septembre.

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a été reçu par la SA Mont-Blanc afin d'échanger sur les aspects financiers du dossier.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Réf. : CR2017-07
Date : 19/09/2017

- Etude sur la circulation

Une restitution de l'étude doit être faite à l'occasion d'une réunion publique qui est programmée pour le 9 octobre.

- Aménagement route de la Plantaz

Les documents du marché ont été réceptionnés. L'appel d'offre devra être publié prochainement pour permettre le lancement rapide du marché et le début des travaux avant la fin de l'année.

Pour rappel, le montant des travaux sont estimés à 90 000 euros HT pour la partie trottoir et de 76000 euros HT pour l'enfouissement des lignes par le Syane.

Afin de limiter la vitesse de circulation, il a été décidé de faire un plateau surélevé au niveau du 1^{er} carrefour, à partir du haut de la route.

Les propriétaires concernés ont été reçus en mairie pour leur faire part des différentes incidences des travaux sur leur propriété.

Arrivée de Madame Marie-Dominique RYCKEBOER.

- Question sur la vélo-route

Dans le cadre de la ViaRhôna, une réflexion est lancée pour le passage d'une vélo-route traversant la commune. Plusieurs pistes concernant le tracé sont envisagées notamment le long du Foron. Monsieur le Maire interroge le conseil pour connaître sa position. Sur le principe, un accord favorable est donné mais des précisions concernant le revêtement, la cohabitation des différents utilisateurs et le niveau de flux devront être données pour un éventuel accord définitif.

- Désencombrement et travaux de la maison du garde barrières

La maison du garde barrière va être aménagée en local technique. Un devis a été effectué par une entreprise locale. Il est prévu que la grange soit conservée pour accueillir le canard boiteux.

La matinée organisée avec les différents acteurs (conseillers et associations) pour débarrasser les annexes est annulée faute de participants. Un brocanteur sera invité à se rendre sur place pour faire un inventaire des objets qui pourraient être vendus.

7. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Le Projet de Territoire et le Pacte Fiscal

L'objectif du projet de Territoire est de faire un bilan des différents projets du bloc local sur l'ensemble du territoire de l'agglo et d'en faire une synthèse sous la forme d'un projet politique global. Ce document est destiné aux conseillers des communes de l'agglo mais devra être également utilisé auprès du grand public. Il donnera un sens au pacte fiscal.

Le projet de Territoire sera présenté par l'agglo lors d'un prochain conseil municipal.

8. QUESTIONS DIVERSES



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Réf. : CR2017-07
Date : 19/09/2017

-
- Recrutement du personnel service animation

Suite au départ de Frédéric ARAGON, une nouvelle animatrice, Magali FERRIANI a été recrutée en CDD pour une durée d'une année. La question de la reprise du Conseil Municipal des Enfants est posée. Monsieur le Maire questionnera Matilde SERRANO sur les capacités de son équipe et en parlera avec les élues référentes Mesdames GUIGONNAT et RYCKEBOER. Il est précisé que le fonctionnement futur du CME devra être plus léger.

Le Secrétaire,

Raphaël SPINELLI

- **Prochain conseil municipal** : 10 octobre 2017

Fin du conseil municipal : 22h30

Signatures

Denis MAIRE

Catherine FRAISEAU

Guilhem BEDOIAN

Georges DELEAVAL

Aurélie CATTEAU

Pascal PLANTARD

Sylvain COLLIAT

Emilie CLERC-ROGUET

Marie-Dominique RYCKEBOER,

Véronique HUARD

Pascale GUIGONNAT